

LE TÉMOIGNAGE D'UN INDUSTRIEL AYANT CONCRETISÉ DEUX COGÉNÉRATIONS CRE

par Patrick **Sombret**¹

Le premier appel d'offres de la CRE a été pour les usines de production de pâtes à papier du groupe Fibre-Excellence une réelle opportunité. En effet il a permis à ces deux pétitionnaires de valoriser des déchets de biomasse à travers un contrat long terme de production électrique leur garantissant un nouveau revenu.

Ces investissements désormais opérationnels délivrent sur le réseau EDF une puissance de plus de 30 MW et participent significativement aux objectifs nationaux de développement des ENR.

Cependant en renonçant à l'efficacité énergétique la DGEC a conduit la CRE à multiplier ses appels d'offres avec pour conséquences un appel de biomasse non couvert pour les projets élus révélant ainsi la faiblesse structurelle de la filière bois française.

La mobilisation du gisement actuel et le développement d'une nouvelle ressource constituent l'enjeu majeur pour les acteurs des filières transformant la biomasse sur le territoire national.

À ces conditions les projets CRE trouveront leur pertinence économique environnementale et sociale.

¹ Chief Executive Officer de FIBRE EXCELLENCE.